

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. Obligations de mise en œuvre									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (17.03.2017)	N/C	N/C	N/C	N/C	Pas de IR reçu	
1.2.	Règlement intérieur	Questionnaire d'application	01.03.2017	L	C	C	C	Reçu 28.02.17	
1.3.	CS	Rapport national scientifique	16.11.2016	L	C	C	C	Reçu 03.11.16	
1.4.	Commission	Lettre de commentaires	17.03.2017	N/A	N/A	N/C	N/C	Pas de réponse à la lettre de commentaires	
2. Standards de gestion									
2.1.	Rés. 15/04	Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²	17.03.2017	N/C	N/C	L	P/C	A indiqué que les documents sont à bord (IOTC-2017-CQ32)/ Aucune référence légale fournie	
		Marquage des navires ²		N/C	N/C	L	P/C	A indiqué que les navires sont marqués (IOTC-2017- CoC14-CQ32)/ Aucune référence légale fournie	
		Marquage des engins ²		N/C	N/C	N/C	N/C	A indiqué que les engins ne sont pas marqués (IOTC- 2017-CoC14-CQ32).	
		Marquage des DCP		N/C	N/C	N/C	N/C	A indiqué que les DCP ne sont pas marqués (IOTC- 2017-CoC14-CQ32)	
		Fiches de pêche à bord ²		N/C	N/C	N/C	N/C	A indiqué que les journaux de pêche sont à bord (IOTC-2017-CQ32) / Aucune référence légale fournie	
		Autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale	Depuis 15.02.2014	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie	
		Numéro OMI pour les navires éligibles	Depuis 01.01.2016	N/C	N/C	N/C	N/C	A fourni une liste de 246 navires avec le renouvellement CNCP en 2016/2017 mais aucune instruction pour les inclure	

¹ C = conforme ; N/C= non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard ; CQ = Questionnaire d'application ; CAP = Plan d'Action sur l'application.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m s'ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
								dans le Registre des navires autorisés	
2.2.	Rés. 15/01	Livres de pêche officiels	Depuis 15.02.2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie. A des journaux de pêche uniquement pour les chalutiers, source - IOTC-2016-CoC13-CNCP05[E]	
2.3.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	17.03.2017	P/C	P/C	P/C	P/C	A indiqué qu'ils n'utilisent pas de grands filets dérivants en haute mer, source - IOTC-2016-CoC13-CNCP05[E] Aucune référence légale fournie concernant l'interdiction.	
2.4.	Rés. 15/08	Plan de gestion des DCP	31.12.2013	N/C	N/C	N/C	N/C	A fourni une liste de 246 navires avec le renouvellement CNCP mais aucune instruction pour les inclure dans le Registre des navires autorisés	
		Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du plan de gestion des DCP	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C		
2.5.	Res. 16/07	Interdiction des lumières artificielles de surface ou immergées dans le but d'agréger des poissons.	27.09.2016			N/C	N/C	Aucune information fournie	
2.6.	Res. 16/08	Interdiction des aéronefs et des véhicules aériens sans pilote.	27.09.2016			N/C	N/C	Aucune information fournie	
2.7.	Res. 16/01	Rapport sur les méthodes pour réaliser les réductions de captures de YFT.	17.03.2017			N/A	N/A	La réduction des captures ne s'applique pas à BGD	
2.8.	Res. 16/06	Rapport sur les mesures prises pour mettre en œuvre les obligations de déclaration des données de captures.	17.03.2017			N/C	N/C	Aucune information fournie.	
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15.02	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
3.2.	Rés. 15/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31.12.2010 (10 ans)	N/C	N/C	N/C	N/C	A indiqué qu'ils essaient d'introduire LL et PS pour pêcher dans la ZEE et en haute mer (Source: IOTC-2017-CoC14-CNCP04). Aucune information fournie.	
3.3.	Rés. 15/11	Capacité de référence							

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
		Liste des navires ³ pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31.12.2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Est devenu CPC en 2015	
		Liste des navires ³ pêchant SWO et ALB en 2007		N/A	N/A	N/A	N/A	Est devenu CPC en 2015	
3.4.	Rés. 15/04	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01.07.2003	N/C	N/C	N/C	N/C	A fourni une liste de 246 navires avec le renouvellement CNCP en 2016/2017 mais aucune instruction pour les inclure dans le Registre des navires autorisés	
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01.07.2006	N/C	N/C	N/C	N/C		
3.6.	Rés. 14/05	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15.02	N/A	N/A	N/A	N/A	A indiqué n'avoir aucun accord d'accès pour des navires étranger, source - IOTC-2016-CoC13-CNCP05[E]	
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15.02	N/A	N/A	N/A	N/A		
3.8.		Information sur les accords d'accès	26.02.2015	N/A	N/A	N/A	N/A		
3.9.		Licence de pêche officielle de l'État côtier	14.01.2014	N/A	N/A	N/A	N/A		
4. Système de surveillance des navires									
4.1.	Rés. 15/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 24m de LHT et de moins de 24m LHT opérant en haute mer	Depuis le 01.07.2007	P/C	P/C	P/C	P/C	A indiqué que le gouvernement a introduit un SSN pour suivre la dynamique des chalutiers. Déjà 133 chalutiers sur 247 équipés de SSN Source - IOTC-2015-SC18-NR33[E]	
4.2.		Rapport sur la mise en place et défaillances techniques des SSN	30.06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport SSN obligatoire non fourni.	
4.3.		Plan de mise en œuvre des SSN	30.04.2016			N/C	N/C	Couverture inférieure à 100%, pas de plan SSN fourni.	
5. Statistiques obligatoires – CPC État du pavillon									
5.1.	Rés. 15/02 & Rés 15/05	Captures nominales							
		• Pêcheries côtières	30.06	C	P/C	C	P/C	Données reçues 30-06-2016. A fourni les NC mais informations sur les engins manquantes et agrégées par groupes d'espèces.	
		• Pêcheries de surface : PS, BB, GN	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de PS, BB, GN ou LL sur le Registre des navires autorisés.	
		• LL - Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A		
		• LL - Finales	30.12	N/A	N/A	N/A	N/A		
5.2.	Rés. 15/02 & Rés 15/05	Prises et effort							
		• Pêcheries côtières	30.06	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune donnée fournie	
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de PS, BB, GN ou LL sur le Registre des navires autorisés.	
		• LL - Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A		
		• LL - Finales	30.12	N/A	N/A	N/A	N/A		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
5.3.		Fréquences de tailles								
		• Pêcheries côtières	30.06	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucune donnée fournie		
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de PS, BB, GN ou LL sur le Registre des navires autorisés.		
		• LL - Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A			
		• LL - Finales	30.12	N/A	N/A	N/A	N/A			
5.4.		Dispositifs de concentration de poissons (DCP)								
		Navires auxiliaires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de navires ravitailleurs sur le Registre des navires autorisés.		
		Jours de mer des navires auxiliaires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A			
		DCP déployés par types	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A			
6. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI										
6.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins - Captures nominales	30.06	C	P/C	C	P/C	Données reçues 30-06-2016. A fourni les NC mais informations sur les engins manquantes et agrégées par groupes d'espèces.		
		Déclaration des données sur les requins - Prises et effort	30.06	N/A	N/A	N/C	N/C		Aucune donnée fournie	
		Déclaration des données sur les requins - Fréquences de tailles	30.06	N/A	N/A	N/C	N/C			
6.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis 07.07.2010	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie		
6.3.	Rés. 13/06	Interdiction des captures des requins océaniques (<i>Carcharhinus longimanus</i>)	Depuis 14.08.2013	N/C	N/C	N/C	N/C			
6.4.		Rapport sur les tortues marines ²	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C			
6.5.	Rés. 12/04	Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis 06.08.2009	N/A	N/A	N/A	N/A	A indiqué ne pas avoir de palangriers, source IOTC-2016-CoC13-CNCP05[E]		
6.6.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis 06.08.2009	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie		
6.7.	Rés. 12/06	Rapport sur les oiseaux de mer ²	17.03.2017	N/A	N/A	N/A	N/A	A indiqué ne pas avoir de palangriers, source IOTC-2016-CoC13-CNCP05[E]		
6.8.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis 01.11.2010	N/A	N/A	N/A	N/A			
6.9.	Rés. 13/04	Données sur les interactions avec les cétacés	30.06 (Tous engins)	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de PS, BB, GN ou LL sur le Registre des navires autorisés.		
		Cas d'encerclement d'un cétacé	Pour PS 17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie		
6.10.	Rés. 13/05	Données sur les interactions avec les requins-baleines	30.06 (Tous engins)	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de PS, BB, GN ou LL sur le Registre des navires autorisés.		
		Cas d'encerclement d'un requin-baleine	Pour PS 17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
7. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)									
7.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (07.03.2017)	C	C	C	C	Aucun navire sur la Liste INN de la CTOI en 2016	
7.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	17.03.2017	C	C	C	C	Aucun ressortissant sur des navires sur la Liste INN de la CTOI en 2016	
8. Transbordements									
8.1.	Rés. 14/06	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15.09	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne participe pas au PRO en 2016	
8.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
8.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01.07.2008	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne participe pas au PRO en 2016	
8.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	15.02.2017	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne participe pas au PRO en 2016	
8.5.		Païement contribution PRO	17.08.2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne participe pas au PRO en 2016	
9. Observateurs									
9.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	17.03.2017	N/A	N/A	N/C	N/C	A indiqué aucun MRO, source - IOTC-2017- CoC14-CQ32[E]	
9.2.		• 5% obligatoire, en mer ($\geq 24m$) ²	Depuis le 01/07/2010	N/A	N/A	N/C	N/C		
9.3.		• 5% progressif, en mer ($< 24m$)	2013	N/A	N/A	N/C	N/C		
9.4.		• 5 % progressif pour les débarquements artisanaux ²	17.03.2017	N/A	N/A	N/C	N/C	IOTC-2015-SC18-NR32. Aucun programme d'échantillonnage en place	
9.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucun rapport d'observateur fourni	
10. Programme de document statistique									
10.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 ^{er} semestre	01.10	N/A	N/A	N/A	N/A	N'importe pas de BET source IOTC-2017-CoC14- CQ32[E]	
10.2.		Rapport 2 ^e semestre	01.04	N/A	N/A	N/A	N/A		
10.3.		Rapport annuel ²	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
10.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01.07.2002	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
11. Inspections au port									
11.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01.07	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire étranger ne débarque dans les ports du Bangladesh, source IOTC- 2016-CoC13-CNCP05[E]	
11.2.	Rés. 16/11	Liste des ports désignés	Au 31.12.10	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
11.3.		Autorité compétente désignée	3 jours après l'inspection	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
11.4.		Périodes de notification préalable		N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
11.5.		Rapport d'inspection		N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
11.6.		Inspecte au moins 5% des LAN ou TRX	Depuis 01.03.2011	L	P/C	L	P/C	Aucun navire étranger ne débarque dans les ports du Bangladesh, source IOTC- 2016-CoC13-CNCP05[E] Aucune information fournie concernant les opérations de transbordement.	
11.7.		Refus de demande d'entrée au port		N/C	N/C	C	C	A indiqué 0 refus d'entrée au port en 2016, source IOTC-2017-CoC14- CQ32[E]	
12. Mesures relatives aux marchés									
12.1.	Rés. 10/10	Rapport sur importations, débarquements, transbordements des produits du thon et espèces apparentées	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	

Commentaires sur le niveau d'application par le Bangladesh des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le Bangladesh en 2016.

Commentaires: En ce qui concerne le niveau d'application par le Bangladesh des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 13^e session en 2016, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis au Bangladesh par le président de la Commission dans un courrier daté du 27 mai 2016.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Manque général d'application des mesures de la CTOI et absence de réponse du Bangladesh.• N'a pas présenté de rapport de mise en œuvre ni fourni les autres rapports et renseignements requis en vertu des résolutions de la CTOI. |
|---|

Réponse : Aucune réponse à la lettre du Président de la Commission n'a été reçue du Bangladesh.

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par le Bangladesh des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés par le Bangladesh en 2017.

Après examen du Rapport d'application 2017 du Bangladesh, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non conformité suivants, pour discussion.

Compliance issues

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Manque général d'application des mesures de la CTOI et absence de réponse du Bangladesh.• N'a pas présenté de rapport de mise en œuvre ni fourni les autres rapports et renseignements requis en vertu des résolutions de la CTOI. |
|---|